

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Pincourt | 71070 |

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Boisvert, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Pincourt pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 23 août 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Pincourt**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Ville de Pincourt** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Pincourt** au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. La ville n'a pas obtenu les informations concernant le coût lié à la mise hors service des immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Pincourt** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO senort.*

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 23 août 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité no. A107797

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	22 820 600	22 810 321	21 715 399
Compensations tenant lieu de taxes	2	383 800	379 922	406 408
Quotes-parts	3			
Transferts	4	599 900	731 768	5 996 384
Services rendus	5	2 541 093	2 719 558	2 438 055
Imposition de droits	6	1 069 000	1 716 939	2 104 658
Amendes et pénalités	7	125 000	142 546	258 734
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	406 000	1 267 995	695 117
Autres revenus	10	43 107	634 742	403 304
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	27 988 500	30 403 791	34 018 059
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	3 487 761	3 439 282	3 113 170
Sécurité publique	15	6 380 173	6 175 470	6 013 966
Transport	16	6 910 055	6 474 446	6 600 081
Hygiène du milieu	17	6 958 687	6 786 971	6 690 919
Santé et bien-être	18	117 700	128 266	103 878
Aménagement, urbanisme et développement	19	812 092	760 685	729 551
Loisirs et culture	20	4 732 777	4 448 988	4 119 851
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	949 366	704 395	718 106
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	30 348 611	28 918 503	28 089 522
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(2 360 111)	1 485 288	5 928 537
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		76 619 789	70 691 252
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		76 619 789	70 691 252
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		78 105 077	76 619 789

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	18 671 313	17 930 254
Débiteurs (note 5)	2	16 234 041	16 041 038
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	85 206	70 737
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	34 990 560	34 042 029
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	28 382 189	22 435 481
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 987 465	4 545 411
Revenus reportés (note 11)	12	491 290	899 828
Dette à long terme (note 12)	13	30 131 511	32 070 352
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	62 992 455	59 951 072
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	<b>(28 001 895)</b>	<b>(25 909 043)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	104 769 193	101 280 664
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	823 473	823 473
Stocks de fournitures	20	178 464	129 152
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	335 842	295 543
	23	106 106 972	102 528 832
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	<b>78 105 077</b>	<b>76 619 789</b>
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	78 105 077	76 619 789
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	78 105 077	76 619 789
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(2 360 111)	1 485 288	5 928 537
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	( 7 601 827)	( 12 140 984)
Produit de cession	3			14 758
Amortissement	4	3 821 300	4 113 298	4 184 086
(Gain) perte sur cession	5			(12 981)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	3 821 300	(3 488 529)	(7 955 121)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(49 312)	(36 448)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(40 299)	30 396
	13		(89 611)	(6 052)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	1 461 189	(2 092 852)	(2 032 636)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(25 909 043)	(23 876 407)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(25 909 043)	(23 876 407)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(28 001 895)	(25 909 043)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 485 288	5 928 537
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 113 298	4 184 086
Autres			
▪ Réduction valeur placement UMQ	3.1	8 619	6 965
▪ Gain sur cession d'actifs	3.2		(12 981)
	4	5 607 205	10 106 607
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(193 003)	(4 190 371)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(557 946)	(428 655)
Revenus reportés	8	(408 538)	(23 712)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(49 312)	(36 448)
Autres actifs non financiers	12	(40 299)	30 396
	13	4 358 107	5 457 817
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(7 601 827)	(12 140 984)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		14 758
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(7 601 827)	(12 126 226)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(23 088)	37 313
Remboursement ou cession	20		14 818
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	(23 088)	(22 495)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		6 709 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 939 067)	5 710 743
Variation nette des emprunts temporaires	26	5 946 708	6 226 290
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	226	(22 802)
Autres			
▪	28.1		
	29	4 007 867	7 201 745
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	741 059	510 841
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	17 930 254	17 419 413
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	17 930 254	17 419 413
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	18 671 313	17 930 254

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Pincourt est un organisme municipal constitué et régi en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ,c.C-19.) Elle est dirigée par conseil.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Le périmètre comptable de la ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La ville participe au partenariat de la Régie de l'eau de L'Île-Perrot.

Les comptes de la ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la ville et sont combinés ligne par ligne. Les opérations et les soldes interorganismes sont ensuite éliminés.

La ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise commerciale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression "Administration municipale" utilisée réfère à la Ville de Pincourt excluant l'organisme qu'elle contrôle.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie de l'eau de L'Île-Perrot pour l'exercice est de 50.72 % pour la consommation et de 53.23 % pour les débits réservés alors qu'il était respectivement de 53.53 % et 53.23 % en 2022.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente et la durée de vie utile des immobilisations.

**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs**

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

**E) Actifs non financiers**

La Ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les périodes suivantes:

Infrastructures	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Véhicules	Linéaire	10 ans
Ameublement, équipement de bureau	Linéaire	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	5,10 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

**Régie de l'eau de l'Île-Perrot**

Véhicules	Dégressif	30%
-----------	-----------	-----

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**F) Revenus**

**Revenus autres que les revenus de transfert**

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

**Revenus de transfert**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régime de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville et la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer) les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

*Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

**J) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

**Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de cette norme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	18 671 313	17 930 254
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4</b>	<b>18 671 313</b>	<b>17 930 254</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>18 671 313</b>	<b>17 930 254</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	14 247 106	12 493 288
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 313 184	3 103 000

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	874 679	582 709
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 520 758	8 789 812
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 279 309	5 431 137
Organismes municipaux	13	845 539	693 649
Autres			
▪ Mutations et divers	14.1	713 756	543 731
	15	16 234 041	16 041 038
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 645 342	2 791 764
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 645 342	2 791 764
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	90 163	89 869
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 953 154	8 041 633
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	96 435	96 435
Ministère de la Culture et des Communications	25	106 967	105 343
Autres ministères/organismes	26	364 202	546 401
	27	8 520 758	8 789 812

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	85 206	70 737
Autres placements	34		
	35	85 206	70 737
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La ville a négocié auprès de son institution financière plusieurs marges de crédit et prêts à terme d'un montant total autorisé de 32 888 082 \$. Ces emprunts portent intérêts au taux préférentiel minoré de 0,50%. Au 31 décembre 2023, le solde non utilisé de ces emprunts est de 7 131 412 \$ (10 578 971 \$ en 2022). Ces sommes ont été empruntées en attendant le financement permanent de travaux municipaux et d'acquisitions d'immobilisations qui ont été autorisées par règlements d'emprunt.

**Régie de l'eau de l'île Perrot**

La régie a négocié auprès de son institution financière une marge de crédit autorisée de 14 924 057 \$ portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, cette marge avait un solde de 4 932 405 \$ (237 403 \$ en 2022). Cette somme a été autorisée dans le cadre d'un règlement d'emprunt pour la réalisation de travaux municipaux. De plus, la régie a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes au montant de 500 000\$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, cette marge de crédit n'était pas utilisée (0\$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 421 796	1 843 480
Salaires et avantages sociaux	42	894 939	913 537
Dépôts et retenues de garantie	43	1 495 702	1 452 439
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	45.1	2 500	528
▪ Organismes municipaux	45.2	50 484	207 048
▪ Intérêts courus	45.3	122 044	128 379
	46	3 987 465	4 545 411

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres	52.1	36 400	29 405
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	154 343	629 587
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Services perçus d'avance	60.1	27 859	27 859
▪ Carrières et sablières	60.2	186 288	169 777
▪ Autres	60.3	86 400	43 200
	61	491 290	899 828

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,10	5,20	2024	2052	62	30 170 748	32 103 515
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		6 300
					70	30 170 748	32 109 815
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 39 237)	( 39 463)
					72	30 131 511	32 070 352

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		1 984 449			1 984 449
2025	74		1 910 350			1 910 350
2026	75		1 966 243			1 966 243
2027	76		2 024 296			2 024 296
2028	77		1 796 242			1 796 242
2029 et plus	78		20 489 168			20 489 168
	79		30 170 748			30 170 748
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		30 170 748			30 170 748

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	351 859
Autres régimes (REER et autres)	88	337 799
Régimes de retraite des élus municipaux	89	33 382
	90	385 241
		373 295

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	( ) ( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
<b>Infrastructures</b>					
Eau potable	102	14 426 667			14 426 667
Eaux usées	103	46 227 412	149 477	5 833 953	40 542 936
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	49 757 854	698 900	5 484 445	44 972 309
<b>Autres</b>					
▪ Autres	105.1	8 469 946	1 306 641	1 020 307	8 756 280
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	7 578 395	457 116	732 698	7 302 813
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 899 141	305 104	811 761	4 392 484
Ameublement et équipement de bureau	110	1 666 750	113 732	1 258 835	521 647
Machinerie, outillage et équipement divers	111	6 300 580	513 204	2 295 855	4 517 929
Terrains	112	6 277 364			6 277 364
Autres	113	149 063		149 063	
	114	145 753 172	3 544 174	17 586 917	131 710 429
Immobilisations en cours	115	27 949 029	4 057 653		32 006 682
	116	173 702 201	7 601 827	17 586 917	163 717 111
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
<b>Infrastructures</b>					
Eau potable	117	8 728 140	397 498		9 125 638
Eaux usées	118	28 659 024	1 011 794	5 833 953	23 836 865
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	19 436 659	1 358 525	5 484 445	15 310 739
<b>Autres</b>					
▪ Autres	120.1	4 066 665	304 153	1 020 307	3 350 511
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	2 772 654	171 142	732 698	2 211 098
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 928 123	404 645	811 761	2 521 007
Ameublement et équipement de bureau	125	1 380 175	63 795	1 258 835	185 135
Machinerie, outillage et équipement divers	126	4 301 034	401 746	2 295 855	2 406 925
Autres	127	149 063		149 063	
	128	72 421 537	4 113 298	17 586 917	58 947 918
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	101 280 664			104 769 193
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	823 473	823 473
	136	823 473	823 473
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	823 473	823 473

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	335 842	295 543
Autres			
▪	145.1		
	146	335 842	295 543

**Note****19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de déneigement et de collecte des matières résiduelles, la ville s'est engagée à effectuer des versements, incluant les taxes, pour un montant global de 7 823 979 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

	2024	2025	2026	2027	2028
	2 237 351 \$	2 309 797 \$	1 364 389 \$	929 535 \$	982 907 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**20. Droits contractuels****Programmes de subvention**

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisant 724 089 \$ seront reçues sur une période de 20 ans. L'échéancier d'encaissement de ces subventions s'établit comme suit :

2024	85 734 \$
2025	80 680 \$
2026	75 452 \$
2027	70 045 \$
2028	64 453 \$
2029 et suivantes	347 725 \$

**21. Passifs éventuels**

S/O

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147,1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149,1		
	150		
	151		

S/O

**B) Auto-assurance**

S/O

**C) Poursuites**

S/O

**D) Autres****Griefs**

Des avis de griefs ont été déposés à la ville pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs, la dépense serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**22. Actifs éventuels**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**24. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financier nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par l'organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

**25. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	13 102 682	13 171 952
En souffrance :		
moins de 30 jours	195 562	75 383
de 30 à 60 jours	1 202	1 001
plus de 60 jours	916 539	830 042
	14 215 985	14 078 378
Moins la provision pour créances douteuses	(30 327)	(26 657)
	14 185 658	14 051 721

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	26 657
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	3 670
Montants recouverts	(-)
Solde à la fin	30 327

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

#### *Placements de portefeuille*

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme municipal considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**2023**

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	28 382 189	-	-	-	28 382 189
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	2 745 387	966 626	500	66 650	3 779 163
Intérêts courus à payer	122 044	-	-	-	122 044
Dettes	1 984 449	5 462 593	3 611 538	19 112 168	30 170 748
	33 234 069	6 429 219	3 612 038	19 178 818	62 454 144

**2022**

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	22 435 481	-	-	-	22 435 481
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 291 238	924 818	500	66 650	4 283 206
Intérêts courus à payer	128 380	-	-	-	128 380
Dettes	1 919 068	5 443 187	3 790 410	20 937 150	32 109 815
	27 774 167	6 368 005	3 790 910	21 003 800	58 956 882

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ce risque.

**Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts et sa trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent régulièrement

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	16 308 495	16 308 495
Débiteurs	2 645 342	–	2 645 342
<b>Passifs financiers</b>			
Emprunts temporaires	–	28 382 189	28 382 189
<b>Dettes</b>	<b>30 170 748</b>	<b>–</b>	<b>30 170 748</b>

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	15 096 525	15 096 525
Débiteurs	2 791 764	–	2 791 764
<b>Passifs financiers</b>			
Emprunts temporaires	–	22 435 481	22 435 481
<b>Dettes</b>	<b>31 929 815</b>	<b>–</b>	<b>31 929 815</b>

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 395 991 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2023 (364 770 \$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**26. Données comparatives**

À des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2023.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023			Total consolidé'
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
1 Taxes	21 715 399	22 820 600	22 810 321				22 810 321	
2 Compensations tenant lieu de taxes	406 408	383 800	379 922				379 922	
3 Quotes-parts						1 617 651		
4 Transferts	744 618	599 900	658 703				658 703	
5 Services rendus	2 438 055	2 541 093	2 719 558				2 719 558	
6 Imposition de droits	2 104 658	1 069 000	1 716 939				1 716 939	
7 Amendes et pénalités	258 734	125 000	142 546				142 546	
8 Revenus de placements de portefeuille								
9 Autres revenus d'intérêts	677 759	406 000	1 218 202			49 793	1 267 995	
10 Autres revenus	122 958	43 107	153 461			36	153 497	
11 Effet net des opérations de restructuration								
12	28 468 589	27 988 500	29 799 652			1 667 480	29 849 481	
<b>Investissement</b>								
13 Taxes								
14 Quotes-parts								
15 Transferts	5 247 688		73 065				73 065	
16 Imposition de droits								
17 Autres revenus								
18 Contributions des promoteurs	212 516		481 245				481 245	
19 Autres	67 777							
20 Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
21 Effet net des opérations de restructuration								
22	5 527 981	27 988 500	30 353 962			1 667 480	30 403 791	
<b>Charges</b>								
23 Administration générale	3 067 206	3 428 400	3 381 948		57 334		3 439 282	
24 Sécurité publique	5 743 532	6 105 700	5 910 365		265 105		6 175 470	
25 Transport	4 796 858	5 094 810	4 721 156		1 753 290		6 474 446	
26 Hygiène du milieu	5 605 084	6 272 750	5 767 287		1 174 006	1 463 329	6 786 971	
27 Santé et bien-être	103 878	117 700	128 266				128 266	
28 Aménagement, urbanisme et développement	726 758	809 200	757 892		2 793		760 685	
29 Loisirs et culture	3 676 661	4 278 940	4 010 641		438 347		4 448 988	
30 Réseau d'électricité								
31 Frais de financement	626 495	832 100	610 996			93 399	704 395	
32 Effet net des opérations de restructuration								
33 Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	3 765 092	3 821 300	3 690 875		3 690 875		7 381 750	
34	28 111 564	30 760 900	28 979 426			1 556 728	28 918 503	
35	5 885 006	(2 772 400)	1 374 536			110 752	1 485 288	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>								
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.								

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023		Réalizations 2023		Total consolidé
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Administration municipale	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 885 006		1 374 536	110 752		1 485 288
Moins : revenus d'investissement	2	( 5 527 981)	( 2 772 400)	( 554 310)	( )	( )	( 554 310)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	357 025	( 2 772 400)	820 226	110 752		930 978
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>							
Amortissement	4	3 765 092	3 821 300	3 690 875	422 423		4 113 298
Produit de cession	5	14 758					
(Gain) perte sur cession	6	(12 981)					
Réduction de valeur / Reclassement	7						
<b>Propriétés destinées à la revente</b>	8	3 766 869	3 821 300	3 690 875	422 423		4 113 298
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	14 818					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14	6 965		8 619			8 619
	15	21 783		8 619			8 619
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16						
Remboursement de la dette à long terme	17	( 2 000 455)	( 1 639 600)	( 1 401 778)	( 390 867)	( 1 792 645)	( 1 792 645)
	18	( 2 000 455)	( 1 639 600)	( 1 401 778)	( 390 867)	( 1 792 645)	( 1 792 645)
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 187 249)	( )	( )	11 934		207 479
Excédent (déficit) accumulé	20	310 028		228 537			228 537
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	2 156 369	1 136 300	1 633 481			1 633 481
Réserves financières et fonds réservés	22	(244 706)	(545 600)	(463 280)	(29 263)		(492 543)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	2 034 442	590 700	1 203 193	(41 197)		1 161 996
	26	3 822 639	2 772 400	3 500 909	(9 641)		3 491 268
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	4 179 664	4 321 135	4 321 135	101 111		4 422 246

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	5 527 981	554 310		554 310
<b>CONCILIATION A DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	( 18 412)	107 292	( )	107 292
Sécurité publique	3	( 409 753)	564 192	( )	564 192
Transport	4	( 8 948 722)	2 989 481	( )	2 989 481
Hygiène du milieu	5	( 1 519 932)	264 741	( 2 636 875)	2 901 616
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	55 442	( )	55 442
Loisirs et culture	8	( 963 246)	983 804	( )	983 804
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	( 11 860 065)	4 964 952	( 2 636 875)	( 7 601 827)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12	( )	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Emission ou acquisition	13	( 37 313)	23 088	( )	23 088
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 606 000			
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	187 249	195 545	11 934	207 479
Excédent accumulé	16	455 534	308 561		308 561
Excédent de fonctionnement non affecté	17	560 962	517 340		517 340
Réserves financières et fonds réservés	18	839 962	618 224	31 748	649 972
	19	2 043 707	1 639 670	43 682	1 683 352
	20	( 6 247 671)	( 3 348 370)	( 2 593 193)	( 5 941 563)
	21	( 719 690)	( 2 794 060)	( 2 593 193)	( 5 387 253)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DECEMBRE 2023**

	2022		2023		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	17 247 088	17 749 944	921 369	18 671 313	
Débiteurs (note 5)	15 971 832	15 960 355	313 889	16 234 041	
Prêts (note 6)					
Placements de portefeuille (note 7)	70 737	85 206		85 206	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	33 289 657	33 795 505	1 235 258	34 990 560	
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)	22 309 111	25 756 670	2 625 519	28 382 189	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	4 408 130	3 402 003	625 665	3 987 465	
Revenus reportés (note 11)	899 828	491 290		491 290	
Dette à long terme (note 12)	28 211 117	26 672 269	3 459 242	30 131 511	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres passifs (note 14)					
	55 828 186	56 322 232	6 710 426	62 992 455	
	(22 538 529)	(22 526 727)	(5 475 168)	(28 001 895)	
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	93 654 058	94 928 135	9 841 058	104 769 193	
Propriétés destinées à la revente (note 16)	823 473	823 473		823 473	
Stocks de fournitures	78 789	127 147	51 317	176 464	
Actifs incorporels achetés (note 17)					
Autres actifs non financiers (note 18)	295 543	335 842		335 842	
	94 851 863	96 214 597	9 892 375	106 105 972	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	5 553 862	5 791 148	376 654	6 167 802	
Excédent de fonctionnement affecté	7 422 302	8 543 232	247 907	8 791 139	
Réserves financières et fonds réservés	4 171 154	4 291 210	38 792	4 330 002	
Dépenses constatées à l'axer ou à pourvoir					
Financement des investissements en cours					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	(13 926 516)	(16 720 576)	(2 615 756)	(19 336 332)	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	69 092 532	71 782 856	6 369 610	78 152 466	
	72 313 334	73 687 870	4 417 207	78 105 077	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	9 717 700	8 985 102	9 403 891	8 838 541
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 018 200	1 827 074	1 923 950	1 854 327
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	57 900	40 497	57 295	50 942
Autres biens et services	8	10 326 700	9 900 626	10 409 069	10 213 602
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	707 200	496 086	589 485	594 915
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	88 000	89 856	89 856	99 860
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	36 900	25 054	25 054	23 331
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 782 500	3 757 391	2 139 740	2 022 059
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	161 500	140 742	140 742	143 600
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	3 821 300	3 690 875	4 113 298	4 184 086
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Créances irrécouvrables	21.1	8 000	2 258	2 258	2 175
Autres	21.2	35 000	23 865	23 865	62 084
	22	30 760 900	28 979 426	28 918 503	28 089 522

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 167 802	5 829 405
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 791 139	7 670 209
Réserves financières et fonds réservés	3	4 330 002	4 212 431
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)	)
Financement des investissements en cours	5	(19 336 332)	(13 949 079)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	78 152 466	72 856 823
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	78 105 077	76 619 789
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	5 791 148	5 553 862
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	376 654	275 543
	11	6 167 802	5 829 405
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Engagements et autres dépenses	12.1	5 570 796	4 137 987
▪ Réserve pour éventualités	12.2	1 043 174	834 954
▪ Budget subséquent	12.3		1 020 100
▪ Remboursement de la dette à long terme	12.4	1 929 262	1 429 261
	13	8 543 232	7 422 302
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ REIP	14.1	247 907	247 907
	15	247 907	247 907
	16	8 791 139	7 670 209

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17,1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19,1	
	20	
<b>Fonds réservés</b>		
<b>Fonds de roulement</b>		
Administration municipale	21	1 752 034
Organismes contrôlés et partenariats	22	38 792
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>		
<b>Montant réservé pour le service de la dette à long terme</b>		
Administration municipale	23	2 464 176
Organismes contrôlés et partenariats	24	2 464 176
<b>Montant non réservé</b>		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	75 000
<b>Autres</b>		
▪	30,1	
	31	4 330 002
	32	4 212 431

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres		
▪	44.1 (	)(
	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres		
▪	50.1 (	)(
	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres		
▪	56.1 (	)(
	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 19 336 332)(	13 949 079)
	67 (19 336 332)	(13 949 079)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 104 769 193	101 280 664
Propriétés destinées à la revente	69 823 473	823 473
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 85 206	70 737
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 105 677 872	102 174 874
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 105 677 872	102 174 874
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( 30 131 511)(	32 070 352)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 39 237)(	39 463)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 2 645 342	2 791 764
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 27 525 406)(	29 318 051)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( ) (	)
	83 ( 27 525 406)(	29 318 051)
	84 78 152 466	72 856 823

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	(	)(
Rendement espéré des actifs	33		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
-	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
<b>Charge de l'exercice excluant les intérêts</b>			
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
<b>Charge de l'exercice</b>	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 3

**Description des régimes et autres renseignements**

Le régime de retraite à cotisations déterminées des employés de la Ville de Pincourt a été converti en deux régimes de retraite simplifiés. Dans ces deux régimes, l'employeur et l'employé versent des cotisations qui sont déterminées selon un pourcentage du salaire, soit 6% du salaire de base. Le régime de retraite simplifié destiné aux employés de la ville (cadres) est entré en vigueur le 30 septembre 2005, alors que le régime de retraite simplifié destiné aux employés syndiqués est entré en vigueur le 1er janvier 2006.

Le régime de retraite des employés de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot est également un régime à cotisations déterminées. L'employé et la régie contribuent au régime à un taux équivalent à 7,5% du salaire brut régulier. La dépense est représentée par la cotisation due par la ville et par la régie en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107		
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109	351 859	337 799
110	351 859	337 799

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111         

**Description des régimes et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117	5	6

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	8 031	8 588
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	27 064	28 941
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	6 318	6 555
	121	33 382	35 496

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	17 090 900	17 083 666	16 286 917
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	924 100	918 591	777 858
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	18 015 000	18 002 257	17 064 775
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 413 800	1 414 927	1 372 108
Égout	13	1 730 100	1 729 747	1 727 991
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 139 300	1 139 520	1 148 225
Autres				
Matières organiques	16.1	451 500	450 829	293 861
Centres d'urgence 9-1-1	17	70 900	73 041	68 871
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			39 568
Activités d'investissement	21			
	22	4 805 600	4 808 064	4 650 624
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 805 600	4 808 064	4 650 624
	27	22 820 600	22 810 321	21 715 399

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 000	2 016	2 239
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	23 300	23 393	24 269
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	358 500	354 513	379 900
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	383 800	379 922	406 408
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	383 800	379 922	406 408

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			9 785
Sécurité civile	50	11 100	8 777	166 954
Autres	51			
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	52	36 600	36 632	39 482
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			4 078
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64	42 500	42 433	45 258
Réseaux d'égout	65			
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	66	209 200	256 484	217 631
<b>Matières recyclables</b>				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	8 900	20 418	20 904
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	52 800	55 156	52 800
Autres	83			
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	361 100	419 900	419 900
				556 892

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	91	12 500	12 500	96 435
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			2 600 667
Traitement des eaux usées	103			777 373
Réseaux d'égout	104			1 733 778
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	105			
<b>Matières recyclables</b>				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	60 565	60 565	39 435
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	73 065	73 065	5 247 688

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	238 800	238 803	238 803
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	238 800	238 803	238 803
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	599 900	731 768	731 768
				191 804
				5 996 384

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	39 700	37 550	37 550
	140	39 700	37 550	37 550
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	1 335 500	1 528 153	1 355 497
Sécurité civile	143	20 300	24 432	20 532
Autres	144			
	145	1 355 800	1 552 585	1 376 029
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	152			
Traitement des eaux usées	153			
	154	636 800	581 279	581 762
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158	8 693	26 687	26 687
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	645 493	607 966	581 762

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	1 700	2 844	2 844
Autres	175		277	277
	176	1 700	3 121	3 121
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	2 042 693	2 201 222	2 201 222
				1 959 511

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	6 300	6 741	21 249
	182	6 300	6 741	21 249
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	188	30 000		185
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	30 000		185
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198	11 900		
Réseaux d'égout	199			
200				
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	11 900		

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	445 500	509 126	453 311
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	4 700	2 469	3 799
Autres	219			
	220	450 200	511 595	457 110
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	498 400	518 336	478 544
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	2 541 093	2 719 558	2 438 055

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>					
Licences et permis	224	79 000	155 761	155 761	211 808
Droits de mutation immobilière	225	990 000	1 561 178	1 561 178	1 892 850
Droits sur les carrières et sablières	226				
Autres	227				
	228	1 069 000	1 716 939	1 716 939	2 104 658
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>					
	229	125 000	142 546	142 546	258 734
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>					
	230				
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>					
	231	406 000	1 218 202	1 267 995	695 117
<b>AUTRES REVENUS</b>					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232				12 981
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235				
Contributions des promoteurs	236				212 516
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237				
Contributions des organismes municipaux	238				
Autres contributions	239				
Redevances réglementaires	240				
Autres	241	43 107	634 706	634 742	177 807
	242	43 107	634 706	634 742	403 304
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>					
	243				

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DECEMBRE 2023**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
1	463 700	449 761	329	450 090	450 090	442 934
2	372 300	316 593		316 593	316 593	329 095
3	1 640 200	1 540 664	57 005	1 597 669	1 597 669	1 519 080
4	181 700	162 248		162 248	162 248	127 712
5	427 400	440 610		440 610	440 610	377 866
Autres						
6.1	343 100	472 072		472 072	472 072	316 483
7	3 428 400	3 381 948	57 334	3 439 282	3 439 282	3 113 170
8	3 429 700	3 078 467		3 078 467	3 078 467	3 274 841
9	2 644 700	2 579 165	265 105	2 844 270	2 844 270	2 696 851
10	31 300	252 733		252 733	252 733	42 274
11						
12	6 105 700	5 910 365	265 105	6 175 470	6 175 470	6 013 966
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police						
Sécurité incendie						
Sécurité civile						
Autres						
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	2 463 560	2 428 539	1 744 148	4 172 687	4 172 687	4 432 559
Enlèvement de la neige	1 306 380	1 086 195	9 142	1 095 337	1 095 337	1 017 289
Éclairage des rues	248 760	260 509		260 509	260 509	245 524
Circulation et stationnement	338 710	216 594		216 594	216 594	211 929
Transport collectif						
Transport en commun	737 400	729 319		729 319	729 319	692 780
Transport aérien						
Transport par eau						
Autres						
21	5 094 810	4 721 156	1 753 290	6 474 446	6 474 446	6 600 081

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DECEMBRE 2023**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 657 800	1 617 651	1 617 651	1 274 217	1 222 567
Réseau de distribution de l'eau potable	23	289 700	261 746	3 060	453 918	495 175
Traitement des eaux usées	24	1 909 100	1 639 206	614 032	2 253 238	2 370 691
Réseaux d'égout	25	659 750	634 060	501 180	1 135 240	1 133 323
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	260 400	252 134	252 134	252 134	246 299
Élimination	27	468 900	352 812	352 812	352 812	327 097
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	358 960	358 958	358 958	358 958	383 719
Tri et conditionnement	29	89 740	89 740	89 740	89 740	95 930
Matières organiques						
Collecte et transport	30	367 300	397 009	397 009	397 009	248 068
Traitement	31					
Matériaux secs	32					
Autres	33	36 400	30 570	30 570	30 570	
Plan de gestion	34	130 700	130 701	130 701	130 701	109 965
Autres	35					
Cours d'eau	36					
Protection de l'environnement	37	2 100	2 373	2 373	2 373	
Autres	38	41 900	327	55 734	56 061	58 085
	39	6 272 750	5 767 287	1 174 006	6 786 971	6 690 919
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40	117 700	128 266	128 266	128 266	103 878
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	117 700	128 266	128 266	128 266	103 878

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
44	661 600	610 358	2 793	613 151	613 151	581 564
Aménagement, urbanisme et zonage						
Rénovation urbaine						
45						
Biens patrimoniaux						
46						
Autres biens						
47	143 200	143 199		143 199	143 199	131 016
Promotion et développement économique						
48						
Industries et commerces						
49	1 000	918		918	918	1 350
Tourisme						
50	3 400	3 417		3 417	3 417	15 621
Autres						
51	809 200	757 892	2 793	760 685	760 685	729 551
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
52	740 326	693 948	61 299	755 247	755 247	706 138
Centres communautaires						
53	488 364	272 884	1 826	274 710	274 710	346 606
Pâtinoires intérieures et extérieures						
54	236 560	217 544	104 419	321 963	321 963	297 304
Piscines, plages et ports de plaisance						
55	1 715 876	1 640 372	264 928	1 905 300	1 905 300	1 752 493
Parcs et terrains de jeux						
56						
Parcs régionaux						
57						
Expositions et foires						
58	518 900	625 645		625 645	625 645	468 015
Autres						
59	3 700 026	3 450 393	432 472	3 882 865	3 882 865	3 570 556
Activités culturelles						
60	67 014	64 266		64 266	64 266	58 304
Centres communautaires						
61	511 900	495 982	5 875	501 857	501 857	490 991
Bibliothèques						
Patrimoine						
62						
Musées et centres d'exposition						
63						
Autres ressources du patrimoine						
64						
Autres						
65	578 914	560 248	5 875	566 123	566 123	549 295
66	4 278 940	4 010 641	438 347	4 448 988	4 448 988	4 119 851

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>		67					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	68	785 800	576 590	576 590	666 299	677 357	
Autres frais	69	9 400	9 352	9 352	13 042	17 418	
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	36 900	25 054	25 054	25 054	23 331	
	72	832 100	610 996	610 996	704 395	718 106	
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>							
	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>							
	74	3 821 300	3 690 875 (	3 690 875)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Pincourt | 71070 |

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	83 039	83 039	1 738 020
Usines de traitement de l'eau potable	2		2 593 193	228 217
Usines et bassins d'épuration	3	170 393	170 393	1 240 089
Conduites d'égout	4	494 686	494 686	2 683 041
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	971 104	971 104	3 675 837
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	820 755	820 755	747 026
Autres infrastructures	11	17 428	17 428	73 154
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 406 903	1 406 903	886 588
Édifices communautaires et récréatifs	14	118 173	118 173	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	307 534	307 534	178 262
Ameublement et équipement de bureau	18	162 627	162 627	73 286
Machinerie, outillage et équipement divers	19	412 310	455 992	243 579
Terrains	20			373 885
Autres	21			
	22	4 964 952	7 601 827	12 140 984

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	83 039	83 039	1 738 020
Usines de traitement de l'eau potable	2		2 593 193	228 217
Usines et bassins d'épuration	3	170 393	170 393	1 240 089
Conduites d'égout	4	494 686	494 686	2 683 041
Autres infrastructures	5	1 809 287	1 809 287	4 151 600
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			344 417
Autres immobilisations corporelles	11	2 407 547	2 451 229	1 755 600
	12	4 964 952	7 601 827	12 140 984

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**Non audité**

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 429 262	500 000		1 929 262
Réserves financières et fonds réservés	3	2 354 449			2 354 449
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 684 424		299 192	4 385 232
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	20 849 916	(500 000)	1 493 453	18 856 463
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	29 318 051		1 792 645	27 525 406
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 791 764		146 422	2 645 342
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 791 764		146 422	2 645 342
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 791 764		146 422	2 645 342
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 791 764		146 422	2 645 342
	19	32 109 815		1 939 067	30 170 748
Dettes en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dettes à long terme</b>	22	32 109 815		1 939 067	30 170 748

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	26 699 300
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	16 720 577
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	
----------------------------------------	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
------------------------------------------------------------	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	4 283 711
--------------------------------------------------	---	-----------

Débiteurs	8	2 645 342
-----------	---	-----------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
--------------------------------------------------------	----	--

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	36 490 824
-------------------------------------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats**

	13	6 087 458
--	----	-----------

Endettement net à long terme	14	42 578 282
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	311 055
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	16	191 808
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	2 059 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	45 140 145
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
------------------------------------------------------	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
------------------------------------------------------------	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---------------------------------------------------------------------------------------	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	45 140 145
------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
-----------------------------------------------------------------------------------	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	1	500	501	501
Évaluation	2			
Autres	3	131 300	132 868	119 737
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	7 000	6 549	6 705
Sécurité incendie	5	26 500	26 457	30 597
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	737 400	729 319	692 780
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	1 657 800	1 617 651	
Matières résiduelles	12	607 900	607 872	589 614
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	2 100	2 373	2 166
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	117 700	128 266	103 878
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	159 600	159 615	162 960
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	143 200	143 199	131 016
Autres	21	16 100	17 232	28 110
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	114 800	124 856	117 551
Activités culturelles	23	60 600	60 633	36 444
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	3 782 500	3 757 391	2 139 740
				2 022 059

**Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 964 952	11 860 065
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	4 964 952	11 860 065

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<b>Non audité</b>		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total <sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
1	Cadres et contremaîtres	25,00	37,50	51 056,00	2 514 980	614 937	3 129 917
2	Professionnels						
3	Cols blancs	43,99	35,00	80 070,00	1 993 853	365 077	2 358 930
4	Cols bleus	37,90	40,00	78 826,00	2 452 742	551 447	3 004 189
5	Policiers						
6	Pompiers	73,00	18,63	70 717,60	1 751 607	242 682	1 994 289
7	Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8		179,89		280 669,60	8 713 182	1 774 143	10 487 325
9		7,00			271 920	52 931	324 851
10		186,89			8 985 102	1 827 074	10 812 176

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
1	Transport en commun					
2	Eau et égout					
3	Approvisionnement et traitement de l'eau potable					
4	Réseau de distribution de l'eau potable	42 433				42 433
5	Traitement des eaux usées					
6	Réseaux d'égout	596 010	73 065	11 482	8 778	689 335
7	Autres	638 443	73 065	11 482	8 778	731 768

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	35 675	34 786
	4	35 675	34 786
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	371 441	387 519
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	371 441	387 519
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18	97 537	99 618
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	97 537	99 618
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	106 343	104 572
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	106 343	104 572
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	610 996	626 495

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Comeau	1.1 Maire	68 242	18 207	11 073	
Denise Bergeron	1.2 Conseiller	20 070	10 035		
Diane Boyer	1.3 Conseiller	20 070	10 035	1 100	
Sam Ierfino	1.4 Conseiller	20 070	10 035		
René Lecavalier	1.5 Conseiller	20 070	10 035		
Claudine Morel	1.6 Conseiller	20 070	10 035		
Hugo Gendreau	1.7 Conseiller	20 070	10 035		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			3 750 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>				
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5			\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6			\$
Ligne 3 : Autres revenus	7			\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8			\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9			\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10			\$
Ligne 9 : Autres charges	11			\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13			\$
Ligne 14 : Débiteurs	14			\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15			\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16			\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	17			\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18			\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19			\$
Ligne 24 : Libres	20			\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21			\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22			\$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	23			\$
Constatés au cours de l'exercice	24			\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25			\$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 \_\_\_\_\_ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 \_\_\_\_\_ 283 988 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-10-331
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 876
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 392
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.</b>		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.</b>		
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2024**

Ville de Pincourt | 71070 |

# Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	17 794 100
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	17 794 100

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	1 491 600
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	1 746 100
Matières résiduelles	15	1 290 300
Autres		
▪	16.1	485 000
Centres d'urgence 9-1-1	17	71 200
Service de la dette	18	884 700
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	5 968 900
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	5 968 900
	27	23 763 000

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	2 100
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	24 600
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	378 700
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	405 400

**GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	405 400

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
	1		X	/100 \$				
	2	2 027 228 618 X	0,6585/100 \$	13 349 300				
	3	68 609 094 X	0,7585/100 \$	520 400				
	4	136 860 466 X	2,7208/100 \$	3 723 700				
	5		X	/100 \$				
	6		X	/100 \$				
	7	15 239 174 X	1,3170/100 \$	200 700				
	8		X	/100 \$				
	9		X	/100 \$				
	10			17 794 100	( )	( )		17 794 100
	11		X	/100 \$				
	12		X	/100 \$				
	13		X	/100 \$				
	14		X	/100 \$				
	15		X	/100 \$				
	16		X	/100 \$				
	17		X	/100 \$				
	18		X	/100 \$				
	19		X	/100 \$				
	20				( )	( )		
<b>Taxes spéciales</b>								
	11		X	/100 \$				
	12		X	/100 \$				
	13		X	/100 \$				
	14		X	/100 \$				
	15		X	/100 \$				
	16		X	/100 \$				
	17		X	/100 \$				
	18		X	/100 \$				
	19		X	/100 \$				
	20				( )	( )		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotafion à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
				/100 \$				
	21	X						
	22	X		/100 \$				
	23	X		/100 \$				
	24	X		/100 \$				
	25	X		/100 \$				
	26	X		/100 \$				
	27	X		/100 \$				
	28	X		/100 \$				
	29	X		/100 \$				
	30							
	31	X		/100 \$				
	32	X		/100 \$				
	33	X		/100 \$				
	34	X		/100 \$				
	35	X		/100 \$				
	36	X		/100 \$				
	37	X		/100 \$				
	38	X		/100 \$				
	39	X		/100 \$				
	40							
		<b>Valeur locative</b>						
		<b>imposable</b>						
	41	X	%					
		<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>						

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(montant fixe)**Par unité de logement**

Eau	1	<u>218,00 \$</u>
Égout	2	<u>280,00 \$</u>
Eau et égout	3	<u>          \$</u>
Traitement des eaux usées	4	<u>          \$</u>
Matières résiduelles	5	<u>228,00 \$</u>

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description		Taux	Code	Préciser
Matières organiques	6.1	82,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Piscine hors terre	6.2	25,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Piscine creusée ou semi-creusée	6.3	40,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Service de la dette	6.4	0,1137	2 - du mètre carré	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	3 723 700			200 700	520 400	
De secteur	2						
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
<b>Taxes, compensations et tarification</b>							
Service de la dette	4	256 400			33 000	10 100	
Autres	5	267 000				799 900	
<b>Taxes d'affaires</b>							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	4 247 100			233 700	1 330 400	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>			Immeubles			Total
			forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	
	<b>Taxes sur la valeur foncière</b>					
	Générales	1		13 349 300		17 794 100
	De secteur	2				
	Autres	3				
	<b>Taxes sur une autre base</b>					
	Taxes, compensations et tarification					
	Service de la dette	4		585 200		884 700
	Autres	5		3 946 100		5 013 000
	<b>Taxes d'affaires</b>					
	Sur la valeur locative	6				
	Autres	7				
		8		17 880 600		23 691 800

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	8 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	9 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14 _____	\$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15 <input type="checkbox"/>	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16 _____	2023-12-19

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>32 289 320 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>1 621 300 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>1 033 400 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>                    \$</u>